

Le Beau Regard

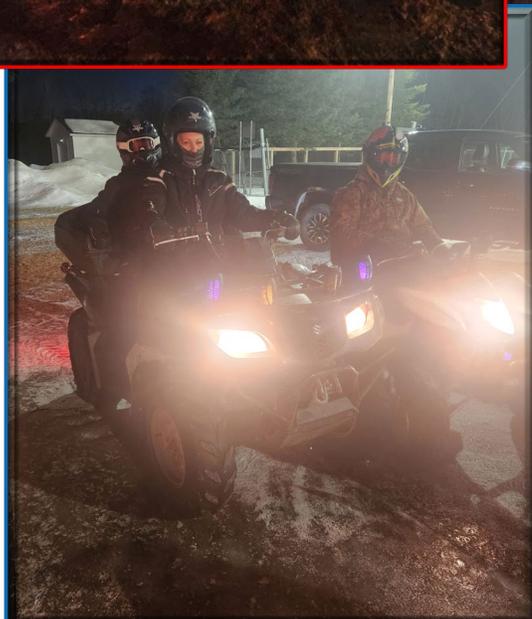
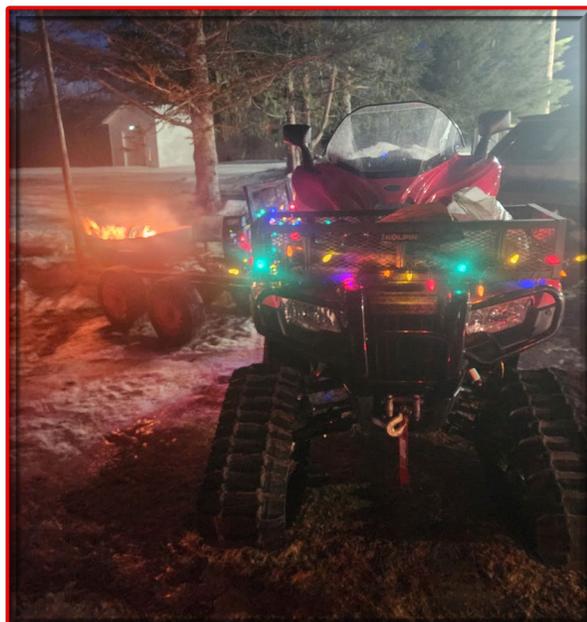
Volume 29

Numéro 2

Mars 2024



Parade aux flambeaux



Le Beau Regard

21, Route des Chutes
Sainte-Lucie-de-Beaugard, Qc.
G0R 3L0

Pour nous contacter :

Téléphone: 418 223-3231 - France

Télocopieur : 418 223-3121

Courriel : lebeaugard@sogetel.net

Équipe

Raymond Paré : Président
Gaston Roy : Vice-président, Mise en page
France Couette : Secrétaire, Rédactrice
Nicole Gautreau : Trésorière
Valère Roseberry : Chronique « Cerveau alerte, Ste Web
Irène Chatigny : Administratrice
Louis Lachance : Administrateur



Culture
et Communications

Québec

Politique du journal

Le journal se garde toujours le privilège de modifier ou écourter certains textes ou encore de refuser de publier des articles. Le journal ne s'engage pas à retourner les textes et les photos non sollicités. De plus, les opinions qui y sont exprimées n'engagent en rien les membres de la rédaction et l'origine d'un texte est de la responsabilité de la personne qui le signe.

Tirage

Ce journal est membre de l'AMECQ (*Association des médias écrits communautaires du Québec*); il reçoit l'appui du Ministère de la Culture et des Communications et est imprimé chez Imprimerie Pierre Fournier. Il est tiré à deux cent quinze exemplaires et est distribué gratuitement sur le territoire de la municipalité. Les contributions volontaires sont bienvenues et grandement appréciées; ils contribuent à balancer le budget et à améliorer la qualité du journal.

Tarif de publication

1 page : 17\$ / mois, 150\$ / année
½ page : 12\$ / mois, 100\$ / année
¼ page : 7\$ / mois, 60\$ / année
Carte d'affaires : 20\$ / année.
Petites annonces : sans frais

Carte de membre

Au coût annuel de 6\$ pour les résidents et de 12\$* pour les autres désireux de se joindre, la carte de membre rend le détenteur éligible à dix tirages au cours de l'année en plus de lui garantir la réception de tous les volumes du journal parus au cours de la période d'adhésion.

* Un montant additionnel correspondant aux coûts du postage est exigé en sus.

Dons

Tombée

Un article devant paraître dans le journal du mois suivant doit être fourni avant le 15 du mois courant.

Nous apprécions votre compréhension à cet égard et nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Dans ce numéro

- P. 3 Affaires municipales
- P. 21 Horaire des messes, Bistreau d'érable
- P. 22 Vie d'Église
- P. 23 Bureau de poste
- P. 24 Offre d'emploi
- P. 25 Dragons
- P. 26 Cours de danse
- P. 27 Un cerveau alerte
- P. 28 Capsule biblio-info
- P. 29 Coin du lecteur – L'amour au quotidien
- P. 30 Remise en forme
- P. 31 Parc des Appalaches
- P. 32 Chronique du Festival
- P. 33 Rép. Cerveau alerte, Salon Lynda
- P. 34 Bourses d'études
- P. 35 Isolement social
- P. 36 Capsule SQ
- P. 37 Capsule Droits
- P. 38 Église Évangélique
- P. A-1 et suivantes : Nos annonceurs

Gagnante du mois

(contactez France au 418-223-3231)

*Madame Doris Corriveau
se voit offrir un chèque de 10\$
du Journal Le Beau Regard*

Félicitations !

LES RENCONTRES DU CONSEIL SERONT À LA SALLE DU CONSEIL AU 21, ROUTE DES CHUTES

Il est encore d'actualité de porter des gestes afin de limiter la transmission de virus (rhume, grippe, Covid, etc.) tel que le port du masque, le lavage des mains ainsi que la distanciation sociale d'au moins 1 mètre, si vous avez des symptômes.

LES PROCHAINES DATES DU CALENDRIER 2024 DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi le 4 mars, à 19 h 30

Mardi le 2 avril, à 19 h 30 (à cause du lundi de Pâques)

Lundi le 6 mai, à 19 h 30

** Sachez qu'il y a toujours une possibilité de changer une date du calendrier à une rencontre subséquente. **

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au vendredi :

AM	FERMÉ
PM	OUVERT DE 13 H 00 À 16 H 00

* L'horaire sera affiché à la porte d'entrée et décrit sur la boîte vocale. S'il y a absence, vous en serez avisés. *

Prenez note que si vous avez des documents et/ou autre à déposer au bureau municipal et que nous sommes fermés, vous pouvez les insérer dans la boîte blanche, à droite de la porte extérieure.

FERMETURES : - La semaine du 4 mars 2024
- Les 11, 13 et 20 mars 2024

POUR REJOINDRE LE BUREAU MUNICIPAL

418-223-3122 + choisir une option ci-dessous :

- | | |
|--|--------------------------------|
| 1 - Bureau municipal (direction, comptabilité) | 5 - Bibliothèque |
| 2 - Permis de feu obligatoire (du 15 mars au 15 nov.) | 6 - Service de garde |
| 3 - Bureau d'accueil touristique (Parc des Appalaches) | 7 - Département de génie civil |
| 4 - Bureau de poste | 8 - Chalet des loisirs |



BABILLARD



BESOIN DE FAIRE GARDER VOS ENFANTS?

Contactez Alexis Corriveau-Gonthier, qui a son cours de gardiennage, au (418) 223-3280.

Nouveau Contactez Mahé-Lee Chouinard, qui a son cours de gardiennage, au (418) 223-3009.

** Pour les personnes intéressées à publier une annonce sur le babillard, contactez-nous à la municipalité (418) 223-3122, poste 1.

PERMIS DE FEU

(ENTRE LE 15 MARS ET LE 15 NOVEMBRE)

Le permis de feu est obligatoire et GRATUIT si vous avez l'intention de faire brûler hors foyer des branches et/ou des rebuts de bois. Il est **TRÈS IMPORTANT** d'en aviser le service incendie afin de leur éviter un déplacement et d'engendrer des frais inutiles. Même si le permis n'est pas obligatoire entre le 15 novembre et le 15 mars, **VOUS DEVEZ** tout de même les aviser. Voici l'une de ces personnes à contacter :



- M. Yves Paré, pompier responsable (418) 223-3122, poste 2
(418) 223-3205
(418) 223-3901
- Bureau de la municipalité (aux heures régulières d'ouverture) (418) 223-3122, poste 1
- M. Pierre Bolduc, pompier (418) 249-8554

MOT DE BIENVENUE & REMERCIEMENT

Un nouveau pompier s'est joint à notre équipe
Sécurité Incendie Ste-Lucie/Lac-Frontière.

Il s'agit de monsieur Keven Auclair.
Nous sommes d'avis qu'il sera à la hauteur du travail demandé.

Bienvenue parmi nous!

**Grand merci aux pompiers / pr qui se sont dévoués
pour la circulation lors de la parade aux flambeaux !!



PETIT RAPPEL – CENDRES CHAUDES (CHAUFFAGE AU BOIS)

Un mauvais entreposage des cendres chaudes peut causer un incendie et une intoxication au monoxyde de carbone. Pour vous débarrasser de vos cendres de façon sécuritaire, vous devez :

- vider régulièrement les cendres du foyer à l'aide d'une pelle en métal;
- déposer les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique;
- sortir le contenant métallique à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone;
- déposer le contenant sur une surface non combustible, à une distance d'au moins un (1) mètre de tout objet;
- attendre au moins sept (7) jours avant de transvider les cendres du contenant métallique dans tout autre contenant (poubelle, bac de matières organiques). Remuer les cendres pour vous assurer qu'elles soient parfaitement refroidies. Si possible, conservez les cendres à l'extérieur durant l'hiver et les jeter au printemps.

MESSAGE IMPORTANT DE VOTRE SERVICE INCENDIE STE-LUCIE / LAC-FRONTIÈRE

Voici un formulaire à remplir **OBLIGATOIREMENT** par tous les citoyens, que vous ayez une résidence principale et/ou secondaire. Dix pourcent (10 %) des répondants auront la visite du Service Incendie à des fins de vérification. Pour ceux qui ne l'auront pas rempli, la visite sera automatiquement obligatoire. C'est la loi!

Des formulaires papiers sont disponibles au bureau municipal sur le Croque-Livre. Également, vous pouvez le retrouver sur le site internet sainteluciedebeaugard.com dans l'onglet SERVICE - cliquez sur SERVICE INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS - atteignez le titre INFORMATION ET DOCUMENTATION et cliquer sur Rapport d'inspection résidentielle que vous pourrez imprimer. En dernier recours, nous pouvons envoyer ce formulaire par la poste.



Service de protection contre les incendies
Sainte-Lucie/Lac-Frontière
21, route des Chutes
Sainte-Lucie-de-Beaugard (Qc) G0R 3L0

Téléphone : 418-223-3122
Télécopieur : 418-223-3221
dg@sainteluciedebeaugard.com

RAPPORT D'INSPECTION RÉSIDENIELLE - PRÉVENTION DES INCENDIES À STE-LUCIE ET LAC-FRONTIÈRE

1 - Identification			
Adresse complète :	_____		
Nom du propriétaire :	N° de tél. :	_____	
Courriel :	Autre n° de tél. :	_____	
Nom de l'occupant : (si différent)	DATE :	_____	

2 - Inspection (Règlement n° 117 pourvoyant à l'organisation et au maintien d'un Service de protection volontaire contre les incendies)		
Conforme	Non-conforme	Critères de conformité
		ADRESSE CIVIQUE - Visible du chemin (été et hiver) Règlement municipal n° 117 (Article 22.1)
		AVERTISSEUR(S) DE FUMÉE - À chaque étage : fonctionnel(s) avec essai et conforme(s) selon l'usage et les dispositions du règlement municipal n° 117 (Articles 32,33,34) Circuit électrique <input type="checkbox"/> Batterie <input type="checkbox"/>
		BORNES D'INCENDIE ET PRISES D'EAU SÈCHE - Un espace libre d'un rayon d'au moins un (1) mètre doit être maintenu autour des bornes d'incendie et des prises d'eau sèche pour ne pas nuire à leur utilisation. Règlement municipal n° 117 (Article 35) <input type="checkbox"/> Non-Applicable

3 - Autres observations relevant du Code national de la prévention des incendies - Canada 1995			
Chauffage principal :	<input type="checkbox"/> Électricité	<input type="checkbox"/> Mazout	<input type="checkbox"/> Bois
	<input type="checkbox"/> Gaz propane - Capacité en litre :	<input type="checkbox"/> Autre :	
Chauffage secondaire (type) :	<input type="checkbox"/> Poêle	<input type="checkbox"/> Foyer	<input type="checkbox"/> Autre :
Ramonage annuel (min. 1 fois) :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non-applicable
Avertisseur(s) de monoxyde de carbone (CO) :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non-Applicable
- Le signal sonore fonctionne :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
- Emplacement(s) approprié(s) :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Incertain
Extincteur(s) portatif(s) :	<input type="checkbox"/> Bien situé(s)	<input type="checkbox"/> Aucun	Dernière vérif. :
- Connaissance sur l'utilisation :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
- Secouer en sens inverse afin de décoller la poudre du fond, quelques fois par année :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
- Vérifier si l'aiguille du cadran est encore dans la section verte (si non, remplissage nécessaire)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
Plan d'évacuation :	<input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Tous connaissent les sorties et la direction pour accéder au point de rassemblement. <input type="checkbox"/> Tous connaissent le point de rassemblement à l'extérieur.		
Vous pouvez joindre un plan, fait à la main, des divisions de votre maison ou de votre appartement au présent rapport.			
Les sorties sont libres et accessibles :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Réservoir de propane :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Capacité :	Emplacement :
Liquides inflammables loin d'une source de chaleur (peinture, propane, etc.):	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
Circuits électriques sur barre d'alimentation avec disjoncteur :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
Dans cette résidence, on utilise une friteuse thermostatique :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
Dans cette résidence, il y a des fumeurs :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui, mais fume à l'extérieur.	

SUITE À LA PAGE SUIVANTE...

J'aimerais qu'une visite préventive de ma résidence soit faite par un pompier.

Oui

Non

COMMENTAIRE(S) :

5- Je reconnais avoir inscrit l'information exacte de ma situation aux fins du Service Incendie.

Date :

Nom en lettres moulées :

Signature :

Propriétaire

Locataire

Représentant

⚠ NOTE IMPORTANTE AU SUJET DES EXTINCTEURS ⚠

Pour les extincteurs contenant de la poudre : Secouer 1 à 2 fois par année (suggestion : aux changements d'heures) - À RECHARGER AUX 6 ANS

Pour les extincteurs au CO₂ : À RECHARGER AUX 5 ANS

Pour toute information relative aux extincteurs , n'hésitez pas à contacter :



ON AVANCE L'HEURE...

...dans la nuit du 9 au 10 mars 2024.

N'oubliez pas de vérifier les batteries de vos détecteurs de fumée.

Pensez également à secouer votre extincteur à poudre!!!



PÉRIODE DE DÉGEL

Du 18 mars au 10 mai 2024, pour la zone 1



En période de dégel, la route est de 30 à 70 % plus fragile qu'en temps normal. Un seul véhicule en surcharge peut lui causer des dommages importants. Par contre, une faible diminution des charges réduit considérablement les dommages causés à la chaussée. C'est pour cette raison que des restrictions de charges sont imposées aux véhicules lourds en période de dégel.

La période de dégel est déterminée à la suite d'un suivi de la progression du dégel dans la chaussée. Ce suivi se fait à l'aide de sondes réparties sur l'ensemble du réseau routier québécois. Les prévisions météorologiques sont aussi prises en considération.

PETITE ATTENTION AUX ACÉRICULTEURS!

Pour faire suite au texte ci-haut sur la période de dégel, nous désirons porter à votre attention ce sujet qui revient à toutes les années, à la période des sucres.

Comme nous le savons tous, les routes sont beaucoup plus fragiles et friables. Donc, nous vous demandons de remplir vos chargements au minimum (sans surcharger) et de réduire la vitesse lors de vos transports sur les routes.

Ceci aiderait grandement à la préservation de nos routes qui, il faut se le rappeler, représentent une dépense onéreuse et considérable lors de réfections.

Nous vous remercions de votre collaboration et bonne saison des sucres!

NOUVEAU GUIDE SUR LES AMÉNAGEMENTS FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ :

FAITES FLEURIR VOS PROJETS!



Vous souhaitez réaliser un aménagement favorisant la biodiversité dans une emprise de notre réseau électrique? Découvrez notre nouveau guide à l'intention des municipalités que nous avons annoncé le 23 novembre dernier en compagnie de l'UMQ et de la FQM lors du colloque sur la connectivité écologique qui se tenait à Québec.

Ce guide vous accompagnera dans la réalisation de votre projet. Vous y trouverez les étapes clés de planification permettant d'intégrer prairies, fleurs ou arbustes à votre aménagement dans le respect des normes d'exploitation du réseau.

Bien plus qu'un simple guide, ce document est un outil essentiel créé en partenariat avec des équipes expertes et des spécialistes multidisciplinaires. Même en milieu urbain, nos emprises regorgent d'espèces végétales et animales, offrant des occasions uniques d'aménagement paysager.

Ces initiatives bénéficient tant à l'environnement qu'à la collectivité. Non seulement elles permettent d'accroître la résilience des écosystèmes et des habitats fauniques et floraux, mais elles mettent à la disposition de vos citoyennes et citoyens de nouveaux espaces récréatifs communautaires.

Alors, envie de mettre votre nature urbaine à l'honneur ? N'hésitez pas à suivre le guide !

Parcourir le nouveau guide sur la biodiversité sur leur site web :

<https://www.hydroquebec.com/themes/developpement-durable/pdf/pg-1129-2023E2674-guide-sur-la-biodiversite.pdf>

BUDGET 2024 ET TAXATION 2024

***Rôle triennal (2023,2024,2025), en 2^{ème} année du rôle.**

L'Évaluation municipale passe de 32 423 100 \$ en 2023 pour être à 32 670 600 \$ en 2024.

***Suite à la rénovation cadastrale ou à d'autres modifications (vente ou ajout de partie de terrain), plusieurs matricules ont changé : SVP, avant de payer par internet, PORTER UNE ATTENTION SUR VOTRE MATRICULE : changer votre ancien matricule par le nouveau évitant ainsi des confusions de comptes.**

La taxe foncière régulière augmente de 3,5 %, passant ainsi de 1,189 à 1,231 tandis que l'indice du coût de la vie est à 4,7 %, pour donner un revenu de 402 175 \$ en taxes pour ainsi proposer que le budget d'opération de l'année 2024 soit adopté au montant de 1 167 000 \$. L'année 2024 est marquée par la hausse significative au niveau de la gestion des ordures/recyclages/ compostes (car oui, un nouveau contrat de cueillette se signe que pour 8 mois et les bacs à compostage sont rendus obligatoires au courant de l'année 2024) où il y aura une hausse significative. Comme par le passé, les comptes de taxes de 300 \$ et plus seront payables en trois versements égaux le 15 avril, le 2 juillet et le 1 octobre 2024. Prendre note qu'un retard engendre des intérêts.

Du budget d'opération 2024 un montant significatif est attribué pour :

- les plans et devis définitifs (qui se termineraient au courant de 2024) avec la firme d'ingénierie WSP pour l'avancement du projet « aqueduc et égouts » qui sera de concert avec le MTQ (pour la rue Principale). Avant de passer à l'étape subséquente des entrepreneurs au courant de 2025 lorsqu'on aura des suivis du MTQ et du MAMH, selon leur processus d'avancement toujours ;
- électricité changée, la toiture du bâtiment de l'ancienne école et peut-être la fenestration ainsi que la finition de la cour;
- changer le bardeau de l'ancienne caserne incendie ;
- renouveler le peinturage des loyers (le 4½ et un 3½) qui va se relouer par de nouveaux;
- le mur d'escalade;
- quelques projets de voirie;
- finaliserons-nous l'ébranchage des routes municipales (route du Lac et chemin de la Montagne), puisque ça ne s'est pas terminé l'an passé;
- l'agrandissement du Lac du Curé et pancartes de numéros civiques;
- carnet de santé de l'Église (continuer dans la réflexion de l'avenir de l'Église);
- le paiement du tracteur est terminé et donne place au nouveau camion municipal;
- projet de la ligne d'Hydro-Québec dans la route des Chutes (jusqu'au camping);
- descente de bateau avec les pancartes sur le bord de la rivière;
- achat de quatre (4) habits de combat neufs cette année selon la loi;
- essayer de maintenir les services actuels.

DERNIER RAPPEL * TAXATION 2022-2023**

Pour vous permettre de payer vos taxes sans conséquences, nous prolongeons **EXCEPTIONNELLEMENT** la date limite de paiement au 18 mars 2024 ou pour prendre une entente sur vos taxes impayées de 2023 et ce, seulement si vous ne devez que les taxes de 2023.

Sachez également qu'une liste des taxes non payées sera remise au conseil municipal du 4 mars prochain, pour ceux qui n'ont pas pris d'entente ou qui n'ont pas respecté l'entente des dernières années.

Si à cette date vous ne vous êtes pas manifestés, des mesures plus complexes seront prises et ce, jusqu'à la vente pour non-paiement de taxes par la MRC de Montmagny en juin prochain. Lorsque le dossier est remis à la MRC, les frais sont beaucoup plus onéreux que les intérêts (minimum de 500 \$ allant jusqu'à 1 000 \$) et la municipalité n'aura plus aucun pouvoir de renverser la situation. Vous devrez alors vous entendre avec qui de droit à la MRC.



Opportunité D'affaires

**VOUS VOULEZ TRAVAILLER À
VOTRE COMPTE, SANS AVOIR À
INVESTIR DANS L'ÉQUIPEMENT DE
RESTAURATION?**

Restaurant ou casse-croute
tout équipé de 50 places
intérieures, plus une grande
terrasse extérieure, dans un
camping et un centre de
plein air, disponible pour la
saison 2024.

**VOUS VOULEZ TRAVAILLER
SEULEMENT QUELQUES MOIS
PAR ANNÉE?**

Conditions: L'équipement et l'électricité sont fournis gratuitement.
Vous devez fournir une preuve d'assurance responsabilité ainsi qu'un certificat
d'hygiène et salubrité.

**COMMUNIQUER AVEC MÉLANIE BOUTIN, COORDONNATRICE, AVANT LE 15 MARS
418-469-2515 OU CENTREPLEINAIRSTEAPOLLINE@GLOBETROTTER.NET**





MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LUCIE-DE-BEAUREGARD

21, route des Chutes
Sainte-Lucie-de-Beauregard (Qc) G0R 3L0

Téléphone : (418) 223-3122 poste 1

Télécopieur : (418) 223-3121

dq@sainteluciedebeauregard.com

SERVICE D'ENTRETIEN DU GAZON POUR L'ÉTÉ 2024

BÂTIMENTS ET TERRAINS MUNICIPAUX

Appel d'offres pour l'entretien du gazon pour 2024, pour laisser la chance à tous ceux qui voudraient, donner une soumission. Nous vous demandons d'avoir une soumission d'ici le 28 mars 2024, pour qu'une décision se fasse en conseil le 2 avril 2024.

Mise en contexte - Cette année, nous procédons à l'appel d'offres plus tôt que prévu. La municipalité évalue présentement la possibilité d'acquérir l'équipement et la machinerie nécessaires à l'entretien du gazon.

QUE : Le conseil municipal de la susdite municipalité demande des soumissions pour l'entretien du gazon pour l'été 2024.

- Le prix devra être déterminé de manière fixe incluant l'essence.
- Les soumissions dûment cachetées et portant la mention « **Soumission pour l'entretien du gazon pour l'été 2024 - Bâtiments et terrains municipaux** », doivent être reçues au plus tard **jeudi le 28 mars à 11 h 00 (onze heures), au bureau de la Municipalité**, pour être ouvertes publiquement le même jour à 11 h 01 (onze heures et une), au même endroit. Si le bureau est fermé, vous pouvez déposer votre enveloppe dans la boîte blanche à l'extérieur, près de la porte.

La Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées et se réserve le droit de la ou de les rejeter, si elle le juge nécessaire, sans obligation envers le ou les soumissionnaires.

- Bureau d'accueil touristique : Faire le terrain gazonné et faire les talus, celui près de la descente de bateaux au bureau d'accueil ainsi que celui près du ponton, et le côté du chemin en face du bureau d'accueil;
- Station de lavage : Faire le terrain gazonné et autour du bâtiment;
- Débroussaillage près des bâtisses municipales : Caserne attendant les loyers, ancienne caserne, bureau d'accueil touristique, station de lavage, chalet des sports, garage municipal, terrain de jeux, terrain où le stationnement près du lac du curé;
- Terrain des loisirs : Être plus alerte un peu avant le festival (surtout pour le bas des clôtures, le parking, etc.);
- Les sources d'eau et/ou les deux pancartes aux deux entrées de la municipalité : Un minimum de deux fois par année, (lacs / bornes fontaine / pancartes). Inscrire votre taux horaire sur le formulaire de soumission. *À voir si nous vous le demanderons ou si l'employé municipal s'en occupera;

SPÉCIFICATIONS :

Posséder l'équipement approprié:

- ✓ Tracteur tondeuse;
- ✓ Petite tondeuse;
- ✓ Fouet et coupe-herbe (ciseau);
- ✓ La municipalité s'occupe des assurances.



***Le gazon doit être bien entretenu (court et propre en tout temps).**

LE PRÉSENT APPEL D'OFFRES PEUT ÊTRE JUMELÉ AVEC CELUI DE L'ENTRETIEN DE LA « PROMENADE DES BEAUX REGARDS » OU BIEN NOUS PRÉSENTER L'UN OU L'AUTRE DES APPELS D'OFFRES, SELON VOTRE INTÉRÊT.



APPEL D'OFFRES
SERVICE D'ENTRETIEN DU GAZON POUR L'ÉTÉ 2024
BÂTIMENTS ET TERRAINS MUNICIPAUX
FORMULAIRE DE SOUMISSION

Je, soussigné, offre mes services à la Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard, pour l'entretien du gazon pour l'été 2024 au prix ci-dessous :

PRIX SOUMISSIONNÉ : _____ \$

TAUX À L'HEURE (POUR DES DEMANDES SUPPLÉMENTAIRES) : _____

**** Fournir un spécimen de chèque pour le paiement.**

INFORMATIONS SUR LE SOUMISSIONNAIRE :

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Cellulaire : _____

Courriel : _____

Date : _____

Nom du signataire : _____

(Caractères d'imprimerie)

SIGNATURE : _____



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LUCIE-DE-BEAUREGARD

21, route des Chutes
Sainte-Lucie-de-Beauregard (Qc) G0R 3L0

Téléphone : (418) 223-3122 poste 1

Télécopieur : (418) 223-3121

dg@sainteluciedebeauregard.com

SERVICE D'ENTRETIEN DU GAZON POUR L'ÉTÉ 2024 **PROMENADE DES BEAUX REGARDS (COUR DE L'ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE)**

Appel d'offres pour l'entretien du gazon pour 2024, pour laisser la chance à tous ceux qui voudraient, donner une soumission. Nous vous demandons d'avoir une soumission d'ici le 28 mars 2024, pour qu'une décision se fasse en conseil le 2 avril 2024.

Mise en contexte - Cette année, nous procédons à l'appel d'offres plus tôt que prévu. La municipalité évalue présentement la possibilité d'acquérir l'équipement et la machinerie nécessaires à l'entretien du gazon.

QUE : Le conseil municipal de la susdite municipalité demande des soumissions pour l'entretien du gazon pour l'été 2024.

- Le prix devra être déterminé de manière fixe incluant l'essence.
- Les soumissions dûment cachetées et portant la mention « **Soumission pour l'entretien du gazon pour l'été 2024 - Promenade des beaux regards** », doivent être reçues au plus tard **jeudi le 28 mars à 11 h 00 (onze heures), au bureau de la Municipalité**, pour être ouvertes publiquement le même jour à 11 h 01 (onze heures et une), au même endroit. Si le bureau est fermé, vous pouvez déposer votre enveloppe dans la boîte blanche à l'extérieur, près de la porte.

La Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées et se réserve le droit de la ou de les rejeter, si elle le juge nécessaire, sans obligation envers le ou les soumissionnaires.

- Promenade des beaux regards : Effectuer la tonte du gazon sur le terrain de la Promenade des beaux regards.
- Débroussaillage : Effectuer le débroussaillage autour des arbres, des arbustes et des vivaces sans les blesser, des clôtures, autour des aires de jeux, des bordures de sentiers, de la scène et des lampadaires et bollards.
- Débroussaillage des bordures du chemin : Près de l'école et en face du centre communautaire, surtout avant le festival. Inscrire votre taux horaire sur le formulaire de soumission. *À voir si nous vous le demanderons ou si l'employé municipal s'en occupera;

**** VIGILANCE : Veiller à ne pas envoyer de gazon sur les sentiers, ni sur le paillis lors de l'entretien.****

SPÉCIFICATIONS :

Posséder l'équipement approprié :

- ✓ Tracteur tondeuse;
- ✓ Petite tondeuse;
- ✓ Fouet et coupe-herbe (ciseau);
- ✓ La municipalité s'occupe des assurances.



***Le gazon doit être bien entretenu (court et propre en tout temps).**

LE PRÉSENT APPEL D'OFFRES PEUT ÊTRE JUMELÉ AVEC CELUI DE L'ENTRETIEN DES « BÂTIMENTS ET TERRAINS MUNICIPAUX »
OU BIEN NOUS PRÉSENTER L'UN OU L'AUTRE DES APPELS D'OFFRES, SELON VOTRE INTÉRÊT.



APPEL D'OFFRES

SERVICE D'ENTRETIEN DU GAZON POUR L'ÉTÉ 2024

PROMENADE DES BEAUX REGARDS (COUR DE L'ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE)

FORMULAIRE DE SOUMISSION

Je, soussigné, offre mes services à la Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard, pour l'entretien du gazon pour l'été 2024 au prix ci-dessous :

PRIX SOUMISSIONNÉ : _____ \$

TAUX À L'HEURE (POUR DES DEMANDES SUPPLÉMENTAIRES) : _____

**** Fournir un spécimen de chèque pour le paiement.**

INFORMATIONS SUR LE SOUMISSIONNAIRE :

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Cellulaire : _____

Courriel : _____

Date : _____

Nom du signataire : _____

(Caractères d'imprimerie)

SIGNATURE : _____

Des dragons pour débiter la relâche... ici à Sainte-Lucie



Théâtre et histoire sur les dragons pour les 3 à 8 ans.



La science des dragons : La dragonologie pour les 9 à 12 ans.



POUR PLUS D'INFORMATION, RÉFÉREZ-VOUS À LA PAGE 25 .

Centre de périnatalité sociale, Coeur à Coeur



Grossesse

Suivis de grossesse assurés par des infirmiers (ères) praticiens (ennes) spécialisés (ées)
Cours prénataux en collaboration avec le CISSS-CA et le Re-Lait
Se préparer à accueillir bébé, écoute et soutien assurés par nos intervenantes



À la naissance de bébé

Planification du retour à la maison
Rencontres à domicile
Référencement au programme "Se relever avec bébé"
Cours postnataux en collaboration avec le CISSS-CA



Soutien aux parents

Groupes de soutien pour les parents
Écoute, soutien et interventions assurés par nos intervenantes
Halte-garderie communautaire



Services aux tout-petits

Centre psychomoteur au Jardin des petits pieds
Ateliers de stimulation à domicile (ex: stimulation du langage)
Consultation médicale pour les enfants de 0-5 ans



418-469-2591

perinatalite@cefmontmagny.com

309, 4 ième avenue, Saint-Paul-de-Montminy

Services disponibles
pour les familles de
Montmagny-Sud

Intervenantes:
Catherine Ouellet
et
Joannie Campagna

Le social du samedi soir

POUR QUI?

Gens seuls, couples, familles et enfants sont les bienvenus!

GRATUIT

HORAIRE

(LES SAMEDIS SOIRS - DÈS 19 H 00)

2-9-16-23-30 mars 2024

**APPORTEZ VOTRE
BOISSON!**

PERMIS VALIDE POUR LA
CONSOMMATION SUR PLACE!

NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND NOMBRE!

(DANS LA GRANDE SALLE À L'ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE, À STE-LUCIE)

ACTIVITÉS DISPONIBLES

- Console de jeux avec écran projecteur
- Jeu de fléchettes
- Billard
- Table de « Air hockey »
- Shuffleboard
- Table de Mississippi
- Jeu de pichenottes

	2021	2016
Population	275	280
Familles avec enfants	20	35
15 ans et - (%)	10,9 %	12,5 %
Âge médian	57,6 ans	54,5 ans

Sainte-Lucie-de-Beauregard

La qualité de vie des familles faisant partie de ses préoccupations, la municipalité s'est donné comme objectif d'agir dans l'ensemble des champs d'intervention identifiés par le milieu. L'offre de loisir, l'habitat, la sécurité, les services aux familles ainsi que l'information et la promotion guideront ses actions pour le bien-être des familles ainsi que la population en général.

SAINTE-LUCIE-DE-BEAUREGARD

POLITIQUE FAMILIALE OBJECTIFS 2024-2026

Loisir et culture

- Recruter une ressource en loisir
- Aménager des sentiers
- Installer des balançoires pour les bambins
- Améliorer le jeu de mini-putt
- Rassembler les conditions nécessaires à la tenue du camp de jour



Habitat et environnement

- Évaluer la possibilité de mettre sur pied une coopérative d'habitation



Information / communication

- Identifier une solution pour rejoindre les services de première ligne
- Mettre à jour le site internet de la municipalité
- Évaluer la possibilité de publier une infolettre



Services aux familles

- Étudier la possibilité d'organiser une journée de la famille

Sentiment d'appartenance, fierté et engagement

- Organiser une activité intergénérationnelle et interculturelle une fois par année

Services municipaux et sécurité

- Acquérir un panneau indicateur de vitesse
- Sensibiliser à la problématique de la vitesse via les médias



OFFRE D'EMPLOI – ÉTÉ 2024

ANIMATEUR(TRICE) ET/OU AIDE-ANIMATEUR(TRICE) POUR LE TERRAIN DE JEUX



Tu aimes les enfants et tu voudrais te ramasser des sous?

Voici l'occasion parfaite pour toi!



Nous sommes à la recherche de candidats(es) tout comme toi pour animer le terrain de jeux ici, à Sainte-Lucie-de-Beuregard, pour tout l'été.

Tu es intéressé(e)? Rends-toi à la page 24 pour avoir toute l'information.

On t'attend !!!

QUI DIT TEMPS DES SUCRES, DIT BISTREAU D'ÉRABLE...



Un repas? De la tire sur neige? Des produits transformés?

Renseignez-vous au (418) 223-3832

Référez-vous à la page 21 pour toute information sur les services offerts.

LOYERS MUNICIPAUX

Nous sommes à refaire la liste d'attente pour les loyers municipaux lorsque ceux-ci se libéreront. Ils sont situés au 135 (4 ½), 135A (3 ½) et 135B (3 ½), rue Principale, à Sainte-Lucie-de-Beuregard.

Pour les intéressés, contactez la municipalité au (418) 223-3122, poste 1.

DANSE EN LIGNE

Envie de bouger



Vu la popularité de l'événement, le groupe a été divisé en deux sous-groupes :

Les débutants : à 18 h 00 à tous les mardis

Les intermédiaires : à 19 h 30 à tous les mardis

Vous trouverez de plus amples détails à la page 26.

ACTIVITÉS À VENIR AVEC L'ABC!

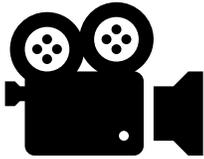
ATELIERS « FILMONS ENSEMBLE » (AVEC DARLÈNE)

Le lundi 11 mars, de 10 h 00 à 13 h 30

Le mardi 26 mars, de 10 h 00 à 13 h 30

Dîner sur place, dans la petite salle de la municipalité.

* Activités sporadiques à surveiller! *



Rendez-vous
intergénérationnel
interculturel

Karaoke



Évènements d'ouverture
aux ateliers de musique et de danse

25 février 2024 Saint-Adalbert 13 h 30 à 15 h 30
55, Rue Principale (Salle Municipale)

10 mars 2024 Sainte-Lucie-de-Bearegard 13 h 30 à 15 h 30
21, Route des Chutes (Ancienne école)

23 mars 2024 Lac-Frontière 17 h 00 à 19 h 00
19, Rue de l'Église (L'Ôtel de Lac-Frontière)

Ouvert aux résidents
des 15 municipalités de L'Islet-Sud et de Montmagny-Sud

Pour information et inscription :
Sindy Rousseau, 418 356-3737, poste 112
rousilet38@gmail.com
 Sindy Intervenante



POUR PLUS D'INFORMATIONS
- POLITIQUE FAMILIALE -
OBJECTIF 2024 - ATTEINT !

Avec la participation financière de :

Québec 

L'ABC 
des Hauts Plateaux

PETITES ANNONCES - À DONNER!



PIANO



* L'ABC des Hauts-Plateaux sera en possession de ce piano jusqu'à l'été. Par la suite, il sera « À DONNER » comme prévu.

Toutes les notes fonctionnent bien! Il a été bien utilisé, donc il n'est pas parfait. Vous devez venir le chercher et avoir des bras pour le transporter.

Pour toute information ou pour prendre un rendez-vous pour en prendre possession, veuillez contacter madame Bianca Deschênes à la municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard au (418) 223-3122, poste 1.

JARDINS COLLECTIFS/COMMUNAUTAIRES

Notre petite abeille, Evelyne (adjoine à la municipalité), butine présentement à monter ce projet pour l'été 2024.



Et bonne nouvelle! Tous les bacs sont déjà comblés.

Elle est à former un groupe Facebook privé pour que les participants puissent échanger entre eux ainsi qu'à discuter avec les fournisseurs pour le choix des semis et des semences. Également, notre abeille vous tiendra au courant des nouveaux développements et vous partagera des photos tout au long de l'été.

Nous leur souhaitons une belle saison productive!



PROPRIÉTAIRE D'UN CHIEN?

»» À TOUTES LES ANNÉES ««



Saviez-vous qu'il est **OBLIGATOIRE**
d'enregistrer votre chien auprès de la
municipalité?



PRIX?

Seulement 10 \$ par année



**Informez-vous à la municipalité au
(418) 223-3122 poste 1**

Casse-croûte chez Ding



OUVERT!!!

SALLE À MANGER INTÉRIEURE

Facebook : /cassecroûtechezding

HORAIRE SAISONNIER

**Vendredi, samedi et dimanche
11 H 00 à 19 H 00**



BIENVENUE AU
MARCHÉ STE-LUCIE

VOTRE ÉPICERIE LOCALE

HEURES D'OUVERTURE

Dimanche :	8 h 30 à 19 h 00
Lundi :	8 h 00 à 19 h 00
Mardi :	8 h 00 à 19 h 00
Mercredi :	8 h 00 à 19 h 00
Jeudi :	8 h 00 à 20 h 00
Vendredi :	8 h 00 à 20 h 00
Samedi :	8 h 00 à 20 h 00

À VENDRE / À LOUER / RECHERCHE

(sur le territoire de Sainte-Lucie)

- **Maison à vendre** au 83, rue Principale. S'adresser à monsieur Yves Dodier au 418 834-2378. Si absent, veuillez laisser un message.
- **Maison de 2 étages à vendre** au 182, rue Principale, dans le village (anciennement Bar Beauregard et l'auberge de jeunesse). Terrain de 3 000 m². Consultez le site internet DuProprio pour toute information.
- **RECHERCHE ENTREPRENEURS** en construction de maisons, jumelés ou logements afin de les vendre ou de les louer. À cause d'une légère hausse de la demande, plusieurs personnes ont démontré de l'intérêt à s'établir ici. Si vous connaissez des entrepreneurs ou un contact qui pourraient nous aider, ils sont les bienvenus.



**** Si vous désirez placer une annonce, veuillez contacter la municipalité au 418 223-3122 poste 1.****

Horaire des messes de 2024

3 mars	dimanche	10h30	Lac-Frontière	L'Ôtel (église)
10 mars	dimanche	10h30	Sainte-Lucie	À l'église
17 mars	dimanche	10h30	Saint-Just	À l'église
24 mars	dimanche	10h30	Saint-Fabien	À l'église Des rameaux
28 mars	jeudi	19h	Saint-Just	À l'église Jeudi Saint
29 mars	vendredi	14h	Sainte-Lucie	À l'église Chemin de la croix
29 mars	vendredi	15h	Sainte-Lucie	À l'église Vendredi Saint
30 mars	samedi	20h	Sainte-Fabien	À l'église Veillée Pascale
31 mars	dimanche	9h	Lac-Frontière	L'Ôtel (église) Pâques

* Horaire sujet à changement...

Priorité aux annonces faites au feuillet paroissial *

7 avrilLac-Frontière	5 maiLac-Frontière	2 juin Lac-Frontière
14 avrilSainte-Lucie	12 mai Sainte-Lucie	9 juin Sainte-Lucie
21 avrilSaint-Just	19 mai Saint-Just	16 juin Saint-Just
28 avrilSaint-Fabien	26 mai Saint-Fabien	23 juin Saint-Fabien
		30 juin Sainte-Lucie

QUOI DE NEUF AU BISTREAU D'ÉRABLE ?

CAFÉ-RELAIS MOTONEIGE
Janvier-février
Vendredi, samedi et dimanche 9-16h

REPAS DE CABANE À SUCRE
Du 17 février au 28 avril
Sur réservation uniquement

BOUTIQUE
Du mercredi au dimanche
10-16h

TIRE SUR LA NEIGE
VISITES GUIDÉES
Inclus avec le repas de cabane
Autres horaires sur réservation

51, 6e rang ouest, Sainte-Lucie-de-Beaugard
418-223-3832
bistreauderable.com



Tel-É
écoute

Ligne d'écoute téléphonique.
Confidentiel.

APPELLE-MOI Pour te libérer un peu

418 838-4095 Lévis et environs

1 877 559-4095 Sans frais





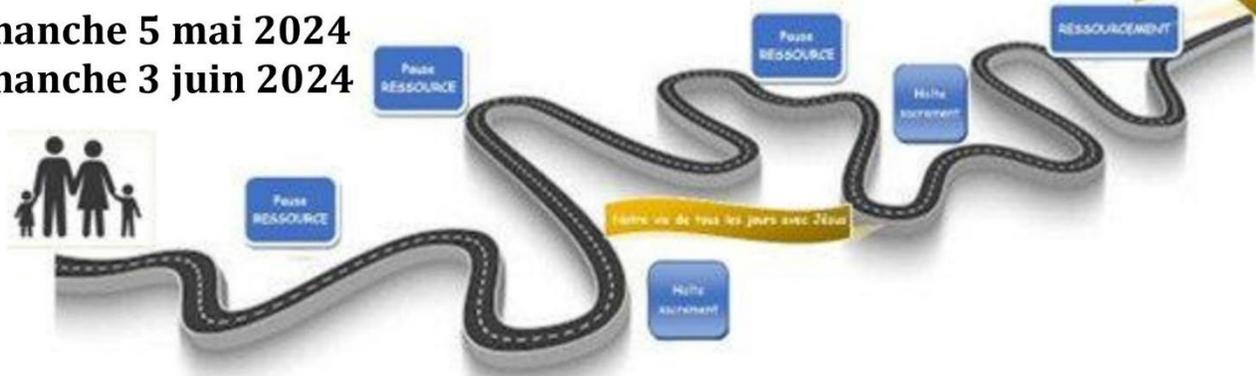
IL
EST
RESSUSCITÉ !



C'est
parce qu'il est
ressuscité
qu'aujourd'hui
nous croyons
en Lui.



PAUSE-RESSOURCE (Lac Frontière – St-Just – St-Fabien – Ste-Lucie)
Dimanche 3 mars 2024 Lac Frontière – de 9h00 à 10h30
Dimanche 7 avril 2024 messe à 11h00
Dimanche 5 mai 2024
Dimanche 3 juin 2024



Chers citoyens de Sainte-Lucie,

Voici de l'information au sujet des produits et services de votre bureau de poste local. Nous vous souhaitons un excellent printemps. Profitez bien des rayons du soleil pour faire le plein d'énergie !

Emilie, Liette et Mélanie

Nouvelle employée :

Nous désirons souhaiter la bienvenue à Marie-Eve Châtigny, citoyenne de Sainte-Lucie, qui fera bientôt partie de notre équipe. Nous te souhaitons une très belle expérience de travail parmi nous à Postes Canada. Rapidement, tu pourras constater par toi-même que nos clients sont forts sympathiques et bienveillants. Bon succès !

Campagne de financement de la Fondation communautaire pour les enfants de Postes Canada :

La Campagne de financement de la Fondation communautaire pour les enfants de Postes Canada sera de retour au printemps. Fidèles à nos habitudes, nous organiserons donc un Marché aux puces dans le chalet des loisirs pour amasser des fonds. Lorsque vous amorcerez votre grand ménage du printemps, je vous invite à mettre les objets qui vous ne servent plus de côté pour la cause. Par exemple, nous récupérons des livres, de la vaisselle, des jouets, des vêtements, des casse-têtes, des articles décoratifs, des outils ainsi que du matériel de plein air. Nous vous informerons de l'horaire du Marché aux puces dans le journal du mois d'avril. Pour l'instant, il n'est pas possible de recueillir du matériel puisque la patinoire est en fonction et que le bâtiment est utilisé pour nos jeunes.



Collection ou cadeaux :



Vous êtes à la recherche d'un cadeau original pour une occasion spéciale ou vous souhaitez tout simplement bonifier votre collection ?

Nous avons de très belles pièces de monnaie à vous proposer.

N'hésitez pas à demander à voir nos pièces de monnaie! Il nous fera plaisir de vous les présenter.

C'est aussi possible de commander les modèles que vous désirez sur place. Au plaisir !

Coordonnées du Bureau de poste :

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : De 11h à 15h

Jeudi : De 11h à 13h et de 15h30 à 17h30

Téléphone : 418-223-3999





OFFRE D'EMPLOI

TERRAIN DE JEUX DE SAINTE-LUCIE-DE-BEAUREGARD/LAC-FRONTIÈRE

Animateur(trice) Sainte-Lucie-de-Beauregard
Aide animateur(trice) Sainte-Lucie-de-Beauregard

Description de tâches :

- Être débrouillard et responsable : Planifier, organiser, réaliser et évaluer des activités pour les enfants de 5 à 12 ans.
- Travailler à la mise sur pied du Terrain de jeux en collaboration avec le comité d'encadrement.
- Organiser et réaliser des activités d'autofinancement pour le Terrain de jeux.
- Faire la promotion des activités avant, pendant et après le terrain de jeux.
- Assurer la surveillance, la santé et la sécurité des enfants en tout temps.
- Assurer la propreté et la sécurité des lieux.
- Recruter des bénévoles pour les activités spéciales et les sorties.
- À l'obtention du poste des formations en RCR et en animation seront offertes et obligatoires.
- Participer à la période d'inscriptions.
- Être disponible pour une réunion hebdomadaire avec le Comité d'encadrement.
- Faire un rapport d'activités à la fin de la saison.
- Être disponible et prêt à participer à diverses activités se déroulant sur le territoire de la municipalité au cours de l'année (ex. : journée des enfants au festival, financement du terrain de jeux, etc.).
- Si des spécialités sont offertes (service de garde / camp de jour concentré) être disponible.
- Avec une bonne planification de son temps l'animateur ne devra pas faire plus de 40 heures/semaine.
- Autres tâches connexes...

Compétences :

Amour des enfants, sens de l'organisation, dynamisme, créativité, sens de l'autonomie, capacité à travailler en équipe.

Critères d'admissibilité :

Avoir entre 15 et 30 ans

Conditions :

Animateur (trice) ; 15,75 \$/h ou plus, selon expérience...

Horaire :

De 30 à 40 heures/semaine, pour une période de 8 semaines (7 semaines terrain de jeux + 1 semaine de planification) (Formation possible en mai)

Dates à déterminer (fin juin à mi-août 2024)

Formations : Dates à confirmer

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au bureau municipal situé au 21, Route des Chutes à l'attention du Comité d'encadrement du terrain de jeux ou par courriel à dg@sainteluciedebeauregard.com au plus tard le 29 mars 2024 à 11h am.

Un **accusé de réception** sera expédié aux candidatures reçues par courriel.
Seules les candidatures retenues seront appelées en entrevue.
Les entrevues auront lieu en avril.

Débutez la semaine de relâche en Dragon !

Dimanche 3 mars, gymnase de Sainte-Lucie

13h30



3 à 8 ans

C'est à travers une histoire exclusive sous forme de kamishibai (petit théâtre de bois) que les enfants découvrent les dragons du monde tels que les connaissent les enfants de tous les continents. Chacun reçoit un résumé des légendes et un sac souvenir...

14h30

Dragonologie



9 à 12 ans

Les dragons existent-ils vraiment? Quelle place ont-ils occupée depuis les mythologies anciennes jusqu'à nos jours? Est-il scientifiquement possible que les dragons crachent du feu? Chacun reçoit un diplôme de dracologue.

Envie de bouger



DANSE EN LIGNE

INITIATION À LA DANSE ET DÉBUTANTS

Inscription jusqu'au 15 février 2024

À tous les mardis

Débutants à 18 h, intermédiaires à 19 h 30

Dans la grande salle

À Sainte-Lucie-de-Beauregard

10 \$ / cours

Envie de bouger



INFORMATION ET INSCRIPTION

M. Guy Gonthier

418-291-0331

guygonthier@hotmail.ca





Un cerveau alerte

Par Valère Roseberry

- 1- Énigme : Placez chacun des 9 petits carrés de droite dans le grand carré de manière à former une question à laquelle vous devrez répondre. J'ai rempli pour vous le 1^{er} carré.

On m		

ne au	chat p	On m e ?	e suis-j
oncer.	Qu	pour ren	ne donr

Rép. : _____

Vous trouverez les réponses à la page 33 du journal Le Beau Regard.

- 2- Lettres manquantes. Les lettres P et Q ont été enlevées des mots suivants. Pouvez-vous recomposer ces mots?

a- ubliue Rép. : _____

b- udiues Rép. : _____

c- Réliue Rép. : _____

d- Utoiue Rép. : _____

e- Imudiue Rép. : _____

f- Olymiue Rép. : _____

- 3- Parmi les verbes suggérés, lequel complète chacun des trios d'expressions suivantes?

a- -----
 | --- son chemin
 | --- à l'acte
 | --- son tour

b- -----
 | --- tout rond
 | -- de travers
 | --- sa langue

c- -----
 | --- court
 | -- la parole
 | --- les ponts

Verbes suggérés
 Avaler, Demander,
 Passer, manger,
 Bâtir, couper.



Bibliothèque municipale « La Bouquinerie »

21, route des Chutes, Sainte-Lucie-de-Beauregard
(418) 223-3122 poste 5

Nicole Gautreau, responsable de la bibliothèque

Horaire

Les mercredis 18h30 à 19h30, les jeudis de 13h à 14h

Les mercredis 6 et 20 mars de 15h30 à 16h30

Le dimanche 17 mars de 18h30 à 19h30

Capsule biblio-info « La Bouquinerie »

Carte Muséo - Une belle sortie en famille pour la relâche scolaire

Les **cartes MUSÉO** vous offrent la chance de partir à la découverte de différents musées de la région et à Québec.

Vous pouvez emprunter des laissez-passer gratuits pour 2 adultes et 2 enfants, disponibles jusqu'en mai à la bibliothèque. Les musées de la région sont le **Musée maritime à L'Islet** et le **Musée de la mémoire vivante à Saint-Jean-Port-Joli**.

Emprunter un musée, c'est aussi simple que d'emprunter un livre !

Activités d'animation

Dimanche, le 3 mars prochain au gymnase de Sainte-Lucie

- Dragons du monde, kamishibai (petit théâtre) pour les jeunes de 3 à 8 ans à 13h30
- Dragonologie animation pour les jeunes de 9 à 12 ans à 14h30. Un certificat sera remis aux participant(e)s.

Ces deux animations sont une collaboration du Comité des Loisirs de Sainte-Lucie, de la MRC de Montmagny et de la bibliothèque. Elle est offerte dans le cadre des activités d'animation proposées aux bibliothèques par le Réseau BIBLIO.

Entrée gratuite, nous vous attendons en grand nombre.

Nouveaux livres de notre collection locale :

« *Les Héritiers de la Calder Wood – tome 1 – La dame de compagnie* » roman historique de Marylène Pion

« *Les amants du moulin fleuri* » roman historique de Richard Gougeon

« *Atuk, elle et nous* » roman vérité de Michel Jean, journaliste et chef d'antenne

« *CORA l'Ordinaire endimanché* » de Cora Tsouflidou – Découvrez la femme derrière les restaurants CORA

« *Petit prix* » de Geneviève O'Gleman, nutritionniste – Recettes pour manger santé et à petit prix

« *Qimmik* » roman vérité de Michel Jean, journaliste et chef d'antenne.

Votre bibliothèque vous souhaite un bon mois de mars !

Nicole Gautreau, responsable

Gaston Roy, représentant municipal

L'amour c'est l'espace et le temps mesuré par le cœur

L'AMOUR AU QUOTIDIEN

Quand nous sommes entourés d'amour, la vie est plus belle. C'est comme regarder une magnifique rose rouge. J'aime les roses. Ce sont mes fleurs préférées. C'est facile de sourire en admirant cette fleur qui est une parcelle d'amour. Elle remplit notre cœur de bienveillance et de tendresse. Gardons en mémoire que le regard de l'autre sur nous ne change en rien notre valeur personnelle. Si nous avons de la bienveillance envers nous-mêmes ce sera plus facile d'en avoir envers les autres.

La fleur la plus belle sera toujours celle qui vit au fond de notre cœur. Il y a une grande différence entre écouter et entendre. Il faut être très attentif. L'essentiel dans la vie c'est l'amour, la bonté, la patience, la douceur et l'estime de soi pour mieux aimer l'autre malgré les différences. Choisir d'aimer mieux à chaque jour de notre vie même si ce n'est pas facile.

Quand nous avons la santé c'est certain que c'est plus facile. Il faut l'apprécier. C'est le plus précieux des biens. Avec la santé, la rose est encore plus belle et le quotidien aussi. Que nos paroles soient source de vie et de guérison intérieure. C'est bon de dépasser la vision du bonheur et de l'amour souvent assimilée à une quête de bien-être ou à la recherche exclusive d'émotions positives. Être heureux et épanoui ne consiste pas à vivre dans un état de béatitude permanent. La vie se charge souvent de nous le rappeler. Pouvons-nous nous outiller pour traverser les remous sagement et mieux réagir. **Toute émotion positive que nous vivons pourra contribuer à notre bonheur.** Bref, tentons d'adopter une perspective positive et constructive aussi souvent que possible en ne niant pas le négatif mais en le remettant en perspective. Posons-nous les grandes questions suivantes : De quoi suis-je fier dans ma vie? Qu'est-ce qui me fait vivre vraiment?

La solitude ce n'est pas d'être seul c'est de se sentir seul même s'il y a plein de gens autour de nous. C'est la que rentre en ligne de compte l'amour au quotidien. Voilà ce que c'est la solitude. C'est l'amour qui apporte la bonté et le respect de l'autre en lui apportant réconfort et bienveillance. La base de l'amour c'est avant tout l'admiration. Chaque personne possède en elle une raison d'être admirée, soit par sa bonté, sa générosité, sa tendresse, sa façon d'être attentionnée et à l'écoute de l'autre. C'est la vie féconde digne d'admiration. Une seule de ses belles qualités suffit à découvrir la sensibilité. C'est ça une personne généreuse qui apporte réconfort. Elle ne se gêne pas de dire des bonnes paroles sur l'autre. Alors c'est la compréhension qui apporte du mieux-être à l'autre. **Garder en soi le désir d'aimer.** Ce qui compte vraiment c'est ce que je fais de ma vie au quotidien. Même si je ne fais pas tout ce qui est à la mode.



La nature c'est ce qui apporte le plus grand mieux-être.

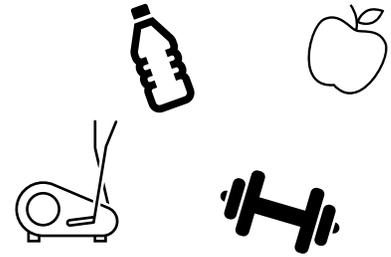


Je vous aime

Marie-Ange Rouillard **autrice, écrivaine**

OPPORTUNITÉ DE REMISE EN FORME

Plusieurs d'entre nous se sont dit au moins une fois dans sa vie « Faudrait bien que je me remette en forme. » ou bien est-ce que vous avez pris une résolution avec la nouvelle année qui vient de commencer? C'est le grand temps de profiter de la promotion offerte décrite ci-bas.



Le Comité des loisirs avec la collaboration de monsieur Dave Gaumont, coach au centre de conditionnement physique de VO₂GYM situé à Montmagny, nous propose ses services individuels en ligne. Par contre, il pourrait également se déplacer à Ste-Lucie si le nombre de candidats en présentiel est suffisant pour faire le suivi du programme d'entraînement ou pour des questions...

On débute par remplir un questionnaire via courriel pour ensuite faire l'appel vidéo de 60 à 90 minutes avec vous pour planifier ensemble votre plan 100% personnalisé pour ainsi atteindre vos objectifs. Ce plan sera décrit et accompagné d'un document Excel avec divers outils pour suivre vos progrès.

Donc, voici ce que vous obtiendrez avec le coaching en ligne

- Appel vidéo de 60 à 90 minutes, cédulé à tous les 8 à 12 semaines (ou déciderons de la fréquence ensemble);
- Un programme de musculation évolutif basé sur vos objectifs actuels et vos plans à long terme;
- Un plan nutritionnel personnalisé vous permettant beaucoup de variétés;
- Entraînement cardiovasculaire sur mesure et recommandations de suppléments (si applicable)
- Évaluation sur l'exécution des exercices via vidéo;
- Suivi régulier via courriel.



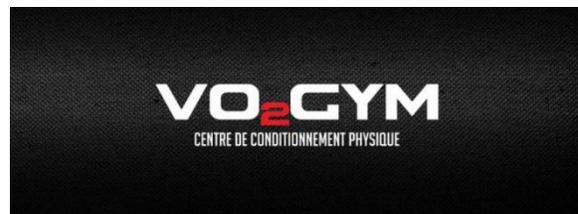
PRIX

Plan d'Entraînement seulement :	150 \$
Plan de Nutrition seulement :	150 \$
Combo Entraînement et Nutrition :	215 \$

Salle de gym à Ste-Lucie : 3\$ à la pièce ou 25\$/mois ou 60\$/3 mois

Intéressé(e) ou pour de l'information?

Contactez Bianca Deschênes à la municipalité de Ste-Lucie au (418) 223-3122, poste 1.





Parc des
Appalaches



SORTIE NOCTURNE

SAMEDI 23 MARS

19H30

Randonnée de 4 km sur sentier damé.

Rendez-vous au stationnement le Défricheur P16 au 146 6e
rang Ouest à Sainte-Lucie-de-Beauregard.

Activité gratuite

Chocolat chaud sur place

**Information: info@parcappalaches.com
877 827-3423**

Chronique du Festival

Un total de 28 VTT et 1 pick-up ont participé à la parade aux flambeaux organisée par le Festival Sportif. Bien que dame nature ait été un peu rude avec nous pour les conditions hivernales, autant le manque de neige que le froid, l'activité fût un succès. Un montant de 1403,10 \$ a été amassé lors de la soirée. Les gagnants pour les prix d'originalité ont été :

En 1^{ère} position pour une paire de laissez-passer du Festival : Sébastien Gonthier. En 2^e pour un duo bouteille de vin Michel Castonguay. Des consommations ont été remis aux participants en 3^e, 4^e, et 5^e, place soit: Cynthia Leclerc, Yves Gonthier & Réal Bolduc.

Des remerciements sont adressés à la municipalité ainsi qu'aux pompiers et premiers répondants de Sainte Lucie pour leur implication. Merci à Érablière Rayve inc. pour le bois de chauffage et à Yvon Couette pour les petits flambeaux. Merci à nos commerces impliqués, Casse-croûte chez Ding, Marché Ste-Lucie et le Bistreau d'érable. Et finalement, merci à tous nos participants !!



Communications

**** avis de recherche ****

Le comité est à la recherche d'un(e) passionnée en communications qui voudrait mettre à profit ses connaissances et aider un organisme de sa région. Le Festival Sportif de Ste-Lucie recherche un responsable des communications / médias pour l'édition 2024. Le poste consiste à la rédaction de communiqués, entrevue pour le journal ou la radio et aide pour la conception et diffusion du dépliant.

Si tu es intéressé; contacte Anne Gonthier au 418 508-0313!



Un cerveau alerte - Réponses (p. 27)

1- **Énigme:** On me donne au chat pour renoncer. Que suis-je?

Rép.: **La langue.**

2- **Lettres manquantes :**

- a- Publique b- Pudiques c- Réplique d- Utopique e- Impudique
- f- Olympique

3- **a- passer**

b- Avaler

c- Couper

Abonnement au journal

Déjà une nouvelle année qui commence. Il est temps de renouveler votre abonnement au journal.

Le coût est toujours le même, soit : 6\$ par année pour les citoyens de Sainte-Lucie, 12\$ pour ceux de l'extérieur, et 32\$ pour ceux qu'on doit poster. Pour ceux qui veulent participer au moitié-moitié, veuillez rajouter un montant de 4\$ supplémentaire, soit 10\$, 16\$ ou 36\$. Veuillez apporter votre carte lors du paiement au bureau de poste, bureau municipal ou à un des membres du journal, Raymond Paré, Gaston Roy, France Couette, Nicole Gautreau, Valère Roseberry, Irène Chatigny, Louis Lachance.

Merci à l'avance.

France Couette

À vendre

Fraises congelées, sacs de
400gr. 3\$
Tél. 418-223-3231

SALON LYNDA ENR.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE JE SERAI EN

VACANCES DU

28 MARS AU 15 AVRIL 2024 INCLUSIVEMENT.



Linda Laverdière, prop.

Bourses d'études

~~C'est l'excellence~~ votre persévérance qu'on récompense



Soumettez votre candidature entre le 1er et le 31 mars.

On remet de nombreuses bourses chaque année à des étudiant(e)s qui se démarquent autrement que par leurs notes.

En postulant, vous êtes admissible à plusieurs programmes de bourses, dont celui de **votre caisse qui offre 35 bourses pour un total de 25 000 \$ à des étudiant(e)s membres de niveau professionnel, collégial et universitaire.**

Inscription et règlements au desjardins.com/bourses

Le Beau Regard

Page 34



Desjardins^{MD}

Caisse de la MRC de Montmagny

Mars 2024

L'isolement chez les aînés

La période hivernale est malheureusement plus propice à l'isolement social et cette solitude peut être une cause et une conséquence de nombreux problèmes de santé en vieillissant. Selon de nombreuses études, la solitude est un facteur de vulnérabilité sur le plan de la santé psychologique et physique, en augmentant notamment le risque de malnutrition, de maladie ou même de décès. Le Conseil national des aînés définit l'isolement social « comme le fait d'avoir des contacts rares et de piètre qualité avec autrui ».

Saviez-vous qu'un aîné sur trois demeure seul et que 19 % des Canadiens de 65 ans et plus disent se sentir délaissés ou isolés et manquer de compagnie ? Diverses circonstances et changements de vie peuvent amener une personne à vivre de l'isolement : un déménagement, le décès d'un proche, la diminution des capacités physiques ou cognitives ou même la perte d'un permis de conduire. La vigilance des proches est alors de mise, car il est fréquent que des personnes s'isolent dans ces moments. Cependant, il est reconnu qu'un réseau social de qualité est un facteur de protection important, qui permet de faire face plus facilement au stress provoqué par les épreuves de la vie, ce qui réduit donc les facteurs de risque pour la santé. Il faut parfois oser faire les premiers pas et dépasser la peur de déranger pour répondre à ce besoin de relations.

Si la solitude est source d'une trop grande souffrance pour vous ou un de vos proches âgés dont vous êtes inquiet, n'hésitez pas à contacter le travailleur du milieu Steeve Gobeil du Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny et de L'Islet, qui saura vous accompagner et vous faire connaître des ressources présentes dans la région : 418-248-7242 poste 106.

Steeve Gobeil

Travailleur de milieu au service des aînés

Le veilleur

*confidentiel
et gratuit*

418-248-7242 poste 106

s.gobeil@cabml.ca

Présent pour vous aider selon vos besoins !

- Informer des ressources
- Orienter vers des services
- Accompagner dans des démarches





Capsule SQ

MALTRAITANCE

Selon le *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2022-2027* (p. 6) :

« Il y a maltraitance quand une attitude, une parole, un geste ou un défaut d'action appropriée, singulier ou répétitif, se produit dans une relation avec une personne, une collectivité ou une organisation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause, intentionnellement ou non, du tort ou de la détresse chez une personne adulte. »

Les types de maltraitance

Il existe plusieurs types de maltraitance. Dans la réalité, une situation implique souvent plus d'un type de maltraitance à la fois :

- La maltraitance physique;
- La maltraitance sexuelle;
- La maltraitance psychologique;
- La maltraitance financière;
- La maltraitance institutionnelle;
- La violation des droits;
- L'âgisme.

Indices à observer pour détecter la maltraitance

- Blessures;
- Détérioration de l'état de santé;
- Manque d'hygiène;
- Infections;
- Dépression;
- Anxiété;
- Déclin rapide des capacités cognitives;
- Transactions bancaires inhabituelles;
- Manque d'argent pour les dépenses courantes;
- Réduction de la personne à un numéro;
- Attente indue pour recevoir un service;
- Non-respect des droits et des décisions prises par la personne;
- Isolement;
- Emploi d'expressions condescendantes (« Ma petite madame »).

Programme Aîné-Avisé

Aîné-Avisé vise à sensibiliser les personnes âgées aux diverses situations de maltraitance et de fraude en diffusant des séances d'information riches en renseignements et adaptées aux besoins de cette clientèle. Ces séances ont pour objectif de favoriser la discussion et de susciter la réflexion à travers la présentation de vidéos portant sur des notions clés liées à la maltraitance, aux fraudes et à l'intimidation commises contre les personnes âgées. La particularité des ateliers réside dans leur formule unique d'animation, qui combine le savoir d'une ressource professionnelle et l'expérience d'une personne âgée bénévole.

Pour en connaître davantage sur Aîné-Avisé et ses séances d'information, consultez le site Internet <https://aineavise.ca/>.

Vous êtes un organisme et souhaitez organiser une rencontre avec un membre des services policiers? Communiquez avec la Sûreté du Québec ou avec votre service de police municipal. Les membres des corps policiers qui œuvrent dans votre communauté sont là pour vous protéger. Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à communiquer avec eux.

Ressources

- Info-Santé : 811
- Ligne Aide Abus Aînés : 1 888 489-2287



Me Francis Paradis

La reconnaissance judiciaire de l'inaptitude

Si vous soupçonnez l'inaptitude de l'un de vos proches et que celle-ci est confirmée par un travailleur social de même qu'un médecin, il vous est alors possible de démarrer le processus pour faire reconnaître l'inaptitude par le tribunal. Il peut s'agir d'une inaptitude complète ou partielle concernant soit les biens et/ou la personne.

Il est utile de préparer à l'avance un mandat d'inaptitude, car à ce moment, il suffira de demander au tribunal d'homologuer le mandat en question. La personne désignée à titre de mandataire aux biens et/ou à la personne de l'inapte sera celle prévue au mandat, à moins que des membres de la famille (ou des amis proches en l'absence de famille) ne s'y opposent. Il est également à noter que la personne présumée inapte peut elle-même faire valoir une opposition afin d'établir qu'elle est en fait apte à s'occuper d'elle-même à tous les niveaux.

En cas d'opposition, les parties intéressées pourront effectuer des représentations et le tribunal devra trancher la question en fonction l'intérêt de l'inapte et désigner la personne la plus à même de s'acquitter des fonctions de mandataire. Le tribunal doit cependant prioriser la personne désignée au mandat d'inaptitude dans le cadre de son analyse.

Qu'en est-il en l'absence de mandat d'inaptitude à homologuer? À ce moment, une assemblée de parents et amis doit être convoquée afin que chacun donne son opinion, à savoir qui devrait être désigné comme tuteur. En l'absence de consensus, une audition devra avoir lieu et le tribunal devra trancher.

Si un conflit familial est tel qu'aucune entente n'est possible et que le tribunal n'est pas en mesure de désigner un tuteur parmi les membres de la famille ou les amis, le *Curateur public du Québec* pourrait alors être désigné. À ce moment, un représentant du gouvernement prendra en charge les affaires de l'inapte.

Il est évidemment plus simple de se constituer un mandat d'inaptitude afin de pallier toute éventualité. Dans tous les cas, que ce soit dans l'optique de se préparer à notre éventuelle inaptitude ou pour s'assurer qu'un proche reçoive tous les services dont il a besoin, il peut être utile de consulter un professionnel.

Réflexion...

Les renards ont des tanières, et les oiseaux du ciel ont des nids ; mais le Fils de l'homme (Jésus) n'a pas de lieu où reposer sa tête. Luc 9. 58

Il vint chez lui, et les siens ne l'ont pas reçu. Jean 1. 11

Mal reçu chez nous, bien reçus chez lui.

Le fait d'avoir été mal reçu chez quelqu'un ne nous encourage pas à l'inviter et à le traiter royalement. C'est pourtant ce qu'a fait le Fils de Dieu envers l'humanité. Comment a-t-il été reçu ? "Il vint chez lui et les siens ne l'ont pas reçu" (verset du jour). "Il n'y avait pas de place pour eux (*Marie, Joseph et l'enfant Jésus*) dans l'hôtellerie" (Luc 2. 7). La foule n'a pas voulu de Jésus et a demandé sa mort à grands cris (Luc 23. 23). On a préféré épargner un brigand, et livrer Jésus à la mort. Le monde n'avait pas de place pour lui. Sommes-nous sûrs qu'aujourd'hui il en aurait une ?

Écoutons comment Jésus répond à ce rejet : "Dans la maison de mon Père, il y a de nombreuses demeures... je vais vous préparer une place... et je vous prendrai auprès de moi, afin que là où moi je suis, vous, vous soyez aussi" (Jean 14. 2, 3). Cette place, il allait en payer le prix à la croix en prenant sur lui le châtement de nos fautes. Il l'offre gratuitement, dans la maison de son Père, à tous ceux qui croient en lui.

Venu visiter notre monde, il a reçu une croix. Aujourd'hui, ressuscité et dans le ciel, il nous invite chez lui, et quel accueil nous réserve-t-il ? Une éternité de bonheur avec lui. Voilà comment Jésus répond à la méchanceté des hommes. Il est digne d'une réponse positive de notre cœur à son immense amour.

"À celui qui nous aime, et qui nous a lavés de nos péchés dans son sang – et il a fait de nous un royaume, des sacrificateurs pour son Dieu et Père –, à lui la gloire et la force aux siècles des siècles ! Amen" (Apocalypse 1. 5, 6).



Église Chrétienne Évangélique

Adresse : 130, Route 204, Saint-Just

Téléphone : (418) 244-3010

Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418)244-3740

Personne ressource : Michel Ferland (418)249-4601

Site Web: <http://www.eglisechretiennestjust.net>

Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée sur simple demande de votre part.

SAINTE-LUCIE

janvier '24

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	R4	5	6
7	8	D9	10	11	12	13
14	15	16	17	R18	19	20
21	22	D23	24	25	26	27
28	29	30	31			

février '24

D	L	M	M	J	V	S
4	5	D6	7	R1	2	3
11	12	13	14	R15	16	17
18	19	D20	21	22	23	24
25	26	27	28	R29		

mars '24

D	L	M	M	J	V	S
3	4	D5	6	7	8	9
10	11	12	13	R14	15	16
17	18	D19	20	21	22	23
24	25	26	27	R28	29	30
31						

avril '24

D	L	M	M	J	V	S
	1	D2	3	4	5	6
7	8	9	10	R11	12	13
14	15	D16	17	18	19	20
21	22	23	24	R25	26	27
28	29	D30				

mai '24

D	L	M	M	J	V	S
5	6	7	8	R9	10	11
12	13	D14	15	16	17	18
19	20	21	22	R23	24	25
26	27	D28	29	30	P31	

juin '24

D	L	M	M	J	V	S
2		M3	4	5	R6	7
9	10	D11	12	13	14	15
16	17	18	19	R20	21	22
23	24	D25	26	27	28	29
30						

juillet '24

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	R4	5	6
7	8	D9	10	11	12	13
14	15	16	17	R18	19	20
21	22	D23	24	25	26	27
28	29	30	31			

août '24

D	L	M	M	J	V	S
4	5	D6	7	R1	2	3
11	12	13	14	R15	16	17
18	19	D20	21	22	23	24
25	26	27	28	R29	30	31

septembre '24

D	L	M	M	J	V	S
1	2	D3	4	5	6	7
8	9	10	11	R12	13	14
15	16	D17	18	19	20	21
22	23	24	25	R26	27	28
29	30					

octobre '24

D	L	M	M	J	V	S
		D1	2	3	4	5
6	7	8	9	R10	11	12
13	14	D15	M16	17	18	19
20	21	22	23	R24	25	26
27	28	D29	30	31		

novembre '24

D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	R7	8	9
10	11	D12	13	14	15	16
17	18	19	20	R21	22	23
24	25	D26	27	28	29	30

décembre '24

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	R5	6	7
8	9	D10	11	12	13	14
15	16	17	18	R19	20	21
22	23	D24	25	26	27	28
29	30	31				

P COLLECTE DE PNEUS: Prendre note que ce n'est qu'une semaine avant qu'on peut apporter les pneus, pas plus et pas avant sous peine d'ôter le service

D COLLECTE DE DÉCHETS

R COLLECTE DE RÉCUPÉRATION

M COLLECTE DE MONSTRES 3 JUN ET 16 OCTOBRE

Mars 2024

Dinanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bacs vert et bleu : Au chemin le soir de la date indiquée pour cueillette le lendemain. Les routes vers la maison.	SALLE COND. PHYSIQUE Sur demande au 223-3122 ou 223-3305	● Nouvelle lune ☾ Premier quartier ○ Pleine lune ☽ Dernier quartier			1 ÂGE D'OR 18h30 Charlemagne	2 SAMEDI SOCIAL 19h à 22h Gymnase
3 ☾ PAUSE-RESSOURCE 9h à Lac-Frontière MESSE 11h à Lac-Frontière Église (Ôtel) DRAGONS 13h30 et 14h30 Gymnase (voir p.25)	4 Bac vert BUREAU MUNI. Fermé REUNION 19h30 Conseil municipal	5 BUREAU MUNI. Fermé FRIPERIE 12h30 à 13h30 DANSE DEB. 18h00 DANSE INTER. 19h30 (voir p.26)	6 BUREAU MUNI. Fermé BIBLIOTHEQUE 15h30 à 16h30 et 18h30 à 19h30	7 BUREAU MUNI. Fermé BIBLIOTHEQUE 13h à 14h JOUJOUTHEQUE 18h30 à 20h École, local R-33	8 BUREAU MUNI. Fermé ÂGE D'OR 18h30 Charlemagne	9 SAMEDI SOCIAL 19h à 22h Gymnase
10 ● H. avancée MESSE 10h30 à Sainte-Lucite Église	11 BUREAU MUNI. Fermé	12 DANSE DEB. 18h00 DANSE INTER. 19h30	13 Bac bleu BUREAU MUNI. Fermé BIBLIOTHEQUE 18h30 à 19h30	14 BIBLIOTHEQUE 13h à 14h	15 ÂGE D'OR 18h30 Charlemagne REUNION 19h Festival, Salle du conseil	16 SAMEDI SOCIAL 19h à 22h Gymnase
17 ☾ Saint-Patrick MESSE 10h30 à Saint-Just Église BIBLIOTHEQUE 18h30 à 19h30	18 Bac vert	19 Printemps FRIPERIE 12h30 à 13h30 DANSE DEB. 18h00 DANSE INTER. 19h30	20 BUREAU MUNI. Fermé BIBLIOTHEQUE 15h30 à 16h30 et 18h30 à 19h30	21 BIBLIOTHEQUE 13h à 14h	22 ÂGE D'OR 18h30 Charlemagne	23 SAMEDI SOCIAL 19h à 22h Gymnase
24 Ram./ 31 Pâques MESSE DES RAMEAUX 10h30 à Saint-Fabien Église/ MESSE DE PAQUES 9h à Lac-Frontière Église (Ôtel)	25 ○	26 DANSE DEB. 18h00 DANSE INTER. 19h30	27 Bac bleu MINI-PUTT 18h30 BIBLIOTHEQUE 18h30 à 19h30	28 BIBLIOTHEQUE 13h à 14h MESSE JEUDI SAINT 19h à Saint-Just Église	29 Vendredi Saint ÂGE D'OR 18h30 Charlemagne MESSE VENDREDI SAINT à Sainte-Lucite 14h Chemin de la croix 15h Célébration Église	30 SAMEDI SOCIAL 19h à 22h Gymnase VEILLEE PASCALE 20h à Saint-Fabien Église

Vous désirez faire paraître un événement au calendrier : 223-3305 ou m-enfin@sogetel.net avant le 15 du mois...